

Lettre ouverte à monsieur Anouar Haddam

(1ère partie)

(Porte-parole de l'ex-FIS et des groupes terroristes aux Etats-Unis)

Suite au débat (*) organisé par l'ARNA, une radio américaine, diffusant en langue arabe à partir de Washington DC, au sujet de la prochaine élection présidentielle algérienne, dans le contexte de la crise que traverse le pays, je m'adresse encore une fois à vous, M. Anouar Haddam, pour vous informer et informer l'opinion publique nationale et internationale de la traduction sur le terrain de votre "dihad el-moussalah" mené par vos hordes intégristes contre la société algérienne.

En effet, de Chicago où vous résidez, vous avez déclaré en substance, au nom de l'ex-FIS et de ses groupes armés, que votre mouvement est non seulement contre la tenue de l'élection présidentielle mais qu'il s'oppose à tous les participants à ce scrutin : individus, associations, partis politiques. Usant d'un ton menaçant, vous avez confirmé votre hostilité à la sanction des urnes.

Vous vous êtes permis de dire face au monde entier et sans aucune gêne ou embarras que votre nébuleuse intégriste continuera le "dihad armé" pour faire respecter le "choix du peuple".

En d'autres termes, vous invoquez le "choix du peuple" pour interdire à ce peuple de choisir librement son futur président. Or les responsables de l'ex-FIS ont eux-mêmes organisé une grève insurrectionnelle en mai 1991 pour exiger du pouvoir de l'époque de tenir une élection présidentielle anticipée, en violation de la Constitution. Cette grève a du reste révélé la détermination des partisans de l'ex-FIS à violer les règles du jeu démocratique, une fois parvenus au pouvoir. En dépit de son laxisme envers votre mouvement, le pouvoir fut contraint alors d'arrêter et de traduire en justice ses responsables.

Qui vous permet aujourd'hui, trois ans après avoir entrepris délibérément de mettre la nation à feu et à sang, de vous opposer à la participation des autres formations politiques à l'élection présidentielle prévue le 16 novembre 1995 ? Qui vous donne le droit de les menacer par le "dihad armé" que vous prônez et que vous justifiez au nom de l'Islam ?

Ne pensez-vous pas que les crimes sauvages, les destructions des usines, des écoles, des ponts, des moyens de transports publics, les incendies de forêts dans un pays menacé par l'avancée du désert... perpétrés par vos "moudjahidine" vous dénie le droit de parler au nom du peuple algérien ?

Ce peuple que vos agissements et votre comportement ont rendu si honteux aux yeux du monde !

En outre, quelles que soient la justesse et la sainteté de votre cause, elles ne peuvent justifier la mise à mort de l'intelligence algérienne, lâchement et gratuitement assassinée, à travers nos éducateurs, nos journalistes, nos artistes, nos écrivains, nos savants...

Lors du débat, je me rappelle vous avoir conseillé de demander aux responsables de votre organisation intégriste de mettre fin au cycle macabre de représailles qu'ils ont initié en recourant à la terreur la plus insensée de l'histoire moderne. Car l'établissement d'un soi-disant "Etat islamique" par les meurtres et les assassinats collectifs, les décapitations, les égorgements, les viols des femmes et des fillettes, les mutilations des corps, les cadavres piégés, les

bombes dans les rues aux heures de pointe, les aéroports, les maisons, les édifices publics... a fini par mettre en branle un processus infernal non seulement de dévalorisation de la personne humaine mais aussi de désislamisation et de deshumanisation de vos prétendus "moudjahidine", transformés en machines à semer la mort, la désolation, la dévastation...

Votre réponse révèle non seulement votre aveuglement et entêtement mais aussi vos prises de position contradictoires et surtout votre hypocrisie, "nifaq". Ce qui peut signifier que même vous qui ne tuez pas directement avez été profondément affecté par le processus de désislamisation et de "déshumanisation". Vous avez en effet dit à plusieurs reprises que vous "dénoncez tout terrorisme" qui provoque la "mort des innocents". Vous avez déclaré que les signataires du contrat national de Rome ont demandé la constitution d'une commission nationale d'enquête habilitée à déterminer les responsabilités dans les crimes sauvages que j'ai attribués à votre "nébuleuse intégriste". Vous avez donc tenté d'insinuer, et ce après avoir revendiqué d'innombrables actes terroristes odieux et lâches, dont l'assassinat du professeur de psychiatrie, le Dr Boucàbci, la bombe du boulevard Amirouche, qui à la veille du Ramadhan tua plus de quarante personnes et blessa plus de deux cent-cinquante citoyens et citoyennes innocents, que votre organisation n'est pas responsable de ces crimes sauvages. Cependant vous vous êtes tout de suite contredit en affirmant que vos "moudjahidine" continueront le "dihad armé" jusqu'à ce que la dictature militaire respecte le choix du peuple.

Ma conscience de citoyen indigné et mon devoir d'éducateur-chercheur, qui continue toujours d'essayer de s'éduquer jusqu'à la fin de ses jours, en tâchant de consacrer corps et âme à la recherche de la vérité et une vérité toujours relative, me contraignent de vous écrire pour vous informer, si vous ne l'êtes déjà, des drames induits par votre "dihad el-moussalah".

Le mardi 29 août 1995, vers 20 heures, j'ai reçu un coup de téléphone du Nord Constantinois, où j'ai été maquisard entre 1955 et 1962, et dont j'ai connu la plupart des villages ruraux et leurs habitants, surtout ceux de ma génération. Mon interlocuteur m'informa alors d'une voix accablée, cachant à peine son dégoût et son indignation, en ces termes : le désespoir a poussé les membres des hordes intégristes que leur rejet par le peuple et leur défaite par les forces de sécurité ont transformés en mutants plus brutaux et plus sauvages que les bêtes féroces blessées et traquées à commettre des crimes qui dépassent tout entendement.

Le jeudi 17 août des groupes armés terroristes firent irruption à Berraq, un village de la commune de El Grarem, à une trentaine de kilomètres dans le nord ouest de Constantine où ils égorgèrent quatorze mères de famille en présence de leurs proches

Parmi elles, trois étaient enceintes et l'une mère d'un bébé de trois jours ! Comble de l'horreur, une fillette supplia les membres de cette bande d'épargner sa mère pour qu'elle puisse continuer à prendre soin de ses frères et sœurs et de l'égorger à sa place ! L'émir de la horde lui asséna un coup de pied pour l'éloigner et trancha lui-même la gorge de sa mère.

Je vous rappelle ainsi qu'à vos autoproclamés "chouyoukhs" charlatans que même

durant une guerre déclarée officiellement entre les premiers musulmans et leurs ennemis de l'heure, le Prophète (que le Salut soit sur Lui) ordonna à Abdurrahman Ibn Awf, son chef militaire de "ne jamais commettre d'abus de confiance ni de trahison, de ne jamais mutiler personne, de ne jamais tuer une mineure ou une femme. Ceci est le pacte de Dieu et la conduite de son Prophète pour votre guidance".

En outre, le Prophète (que le Salut soit sur Lui) précisa aux troupes dépêchées pour arrêter l'avancée de l'armée byzantine : "En vengeant les blessures qui nous ont été infligées, ne molestez pas les habitants inoffensifs dans leur retraite domestique, épargnez la faiblesse des femmes, ne blessez pas les bébés accrochés au sein ou ceux qui sont malades et au lit. Gardez-vous de démolir les maisons des habitants qui n'opposent pas de résistance, ne détruisez pas leurs moyens de subsistance, ni leurs arbres fruitiers, ni ne touchez à leurs palmiers... et ne mutiliez pas les corps, ne tuez pas les enfants".

Une autre version apporte les précisions suivantes : "Si Dieu vous accorde la victoire, n'abusez pas de votre avantage et prenez garde à ne pas lâcher vos épées du sang de celui qui se rend. Vous ne toucherez davantage ni les enfants, ni les femmes, ni les hommes infirmes que vous trouverez parmi les ennemis... Ne détruisez pas les produits de la terre, ne brûlez pas les maisons... Qu'aucune destruction ne soit commise si elle n'est nécessaire... Ne troublez pas le calme des moines et des ermites, ne détruisez pas leurs églises".

Mahfoud Bennoune

(*) Ce débat qui s'est déroulé le 20 août par téléphone a mis en présence trois points de vue : celui de M. Mahfoud Nahnah à partir d'Alger, celui de M. Haddam à partir de Chicago et celui de M. Bennoune à partir de Détroit.

EI
watan